



PROCES-VERBAL

DE L'ELECTION DU MAIRE

Du 29 juin 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt neuf du mois de juin à 19 h 00 mn, s'est réuni le conseil municipal des Jeunes de la commune de LASSEUBE

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Nom	Prénom	
Blancery	Guilhem	
Borelle	Gaspard	
Charlier	Léna	
Dufour	Gaia	
Dutricen	Eliza	
Gabrat	Bastien	
Ladubai Lelailla	Noëlla	
Lacarris	Nicolas	
Lémond	Maiwa	
Montaux (Agnès)	Cyrille	
Mercier	Lilou	
Mercier	Maëlys	
Monis - Ricarrone	Margaux	
Pomier	Aelja	
Pomier	Kélian	
Talluc	Konathan	
Tourbier	Nino	
Telex	Théodore	

Absents :

Bastien Gaurignt - Léon Talluc - (procuration) -
 Lacarris Nicolas - (procuration) -



1- Installation des conseillers municipaux :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur le Maire Jean-Louis VALIANI

M. *elles*..... *Margaux*..... *Maïlys*..... a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil municipal

2- Election du maire

2.1 Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres présents, a dénombré *16*.....conseillers présents et a constaté que la question du quorum posée est remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres présents du conseil municipal.

Si après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2 Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné ⁴ ~~2~~ assesseurs au moins :

2.3 Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est procédé au dépouillement des bulletins de vote.

2.4 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants *18*.....
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau *0*.....
- c. Nombre de suffrages exprimés *18*.....
- d. Majorité absolue *10*.....

Nom et Prénom des Candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En Chiffres	En toutes lettres
<i>Nina TARBIER</i>	<i>1</i>	<i>un</i>
<i>Kelian POTUES</i>	<i>1</i>	<i>un</i>
<i>Cyrille MAUREUX</i>	<i>8</i>	<i>huit</i>
<i>Noëlle LABAILLE</i>	<i>8</i>	<i>huit</i>



2.5 Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de votants 18
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 0
- c. Nombre de suffrages exprimés 18
- d. Majorité absolue 10

Nom et Prénom des Candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En Chiffres	En toutes lettres
Cyrille MAUREAU	3	Neuf
Noëlla LABAILLE	9	Neuf

2.6 Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de votants
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau
- c. Nombre de suffrages exprimés
- d. Majorité absolue

Nom et Prénom des Candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En Chiffres	En toutes lettres

2.7 Proclamation de l'élection du maire

Noëlla LABAILLE a été proclamé (e) maire et a été immédiatement installé (e)
au bénéfice de l'âge

2.8 Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 29 juin 2018 à 20h
a été, après lecture, signé par le maire, le conseiller municipal le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire

Le maire

Le conseiller municipal le plus âgé

Les assesseurs

Le secrétaire